

Une bonne année pour les entreprises du patrimoine vivant

Culture Publié le lundi 18 mars 2013

Depuis 2006, le label d'Etat "Entreprise du patrimoine vivant" (EPV) distingue "des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence", qui "savent brillamment concilier le savoir-faire rare et la création, le travail et la passion, la patrimoine et l'avenir, le local et l'international". Géré par l'Institut supérieur des métiers (ISM) et instruit par une commission nationale des entreprises du patrimoine vivant - qui soumet une proposition de décision au ministre chargé de l'Artisanat -, ce label a connu une année faste en 2012, au point que l'an dernier est qualifié d'"année du fabriqué en France". La rapport d'activité 2012, publié par l'ISM, montre en effet que la commission nationale des EPV s'est réunie sept fois l'an dernier. Elle a examiné 503 dossiers, soit 88 de plus qu'en 2011 (ce qui correspond à une progression de 18%). Le taux de labellisation a été de 41% des dossiers. Depuis la création du label, 2.423 dossiers de candidature ont été reçus par l'ISM et 1.130 entreprises ont été labellisées (le label EPV étant attribué pour une durée de cinq ans renouvelable). L'édition 2012 dresse un portrait de ces entreprises. Elles sont présentes sur tout le territoire, mais avec des points forts : Paris (163 entreprises), le Rhône (52) et les Bouches-du-Rhône (51), mais aussi la Haute-Vienne (40), le Puy-de-Dôme (28), le Bas-Rhin (27) ou le Maine-et-Loire (27). Il s'agit souvent d'entreprises anciennes, puisque 24% d'entre elles ont été créées avant 1900 et 20% entre 1900 et 1950. Mais il ne s'agit pas pour autant d'entreprises repliées sur elles-mêmes, car plus de 75% d'entre elles réalisent une part de leur activité à l'international. Pour 16% des entreprises labellisées, il s'agit même là de leur principal débouché. L'année 2012 a d'ailleurs vu le renouvellement de la convention de partenariat avec Ubifrance, qui doit déboucher sur un programme d'action en 2013. Le poids économique des EPV est loin d'être négligeable : elles emploient au total 53.000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 11,5 milliards d'euros. Ce total recouvre toutefois d'importantes disparités : les plus petites des entreprises labellisées comptent une seule personne quand la plus importante emploie plus de 3.000 salariés. En termes sectoriels, les entreprises du patrimoine vivant couvrent sept grands domaines : les équipements professionnels, la gastronomie, la décoration, les arts de la table, le patrimoine bâti, la culture et les loisirs et, enfin, la mode et la beauté.

Jean-Noël Escudié / PCA

En savoir plus

Aller plus loin sur le web

[Le bilan 2012 des entreprises du patrimoine vivant.](#)

[La présentation du bilan 2012 sur le site du ministère de l'Artisanat.](#)

[Le site des entreprises du patrimoine vivant.](#)

A lire sur Localtis

[Le patrimoine a joué son rôle dans la relance de l'économie](#)

[Le rapport Dumas préconise des "états généraux des métiers d'art"](#)